



## **Consultation publique**

Projet de règlement P-04-047-146

### **Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal**

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 23 septembre 2013, le projet de règlement P-04-047-146 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

#### ***OBJET DE LA CONSULTATION***

Le projet de règlement P-04-047-146 prévoit des modifications à la carte des densités de construction et à celle sur les limites de hauteurs concernant l'arrondissement de Ville-Marie pour un emplacement situé entre les rues Saint-Antoine, de la Montagne, Jean-D'Estrées, Torrance et son prolongement jusqu'à la rue Jean-D'Estrées. Les densités de construction seraient modifiées de 6 à 9 alors que les hauteurs maximales passeraient de 65 à 120 mètres.

#### ***DÉROULEMENT***

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

#### ***DOCUMENTATION***

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlements et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Mardi 28 janvier 2014

Salle paroissiale de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde

1110, rue Mansfield

Métro Bonaventure

19 h

La partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le mardi 25 février 2014 à 19 h, au même endroit.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 20 février 2014.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 10 janvier 2014

Le greffier de la Ville de Montréal

M<sup>e</sup> Yves Saindon